



Coalition des familles homoparentales

Bulletin de liaison - VOLUME XIII - N° II – Décembre 2011

Être animateur...pour favoriser le respect de la diversité!

*Par Kévin Lavoie, animateur et agent de développement et Annie Caya, animatrice et agente de promotion
Coalition des familles homoparentales*

Depuis deux ans, la CFH a offert environ 120 séances de formation pour les personnes qui travaillent auprès des jeunes, dans les écoles et les organismes communautaires. Nous avons sensibilisé près de 4 000 professionnels à la réalité de nos familles et aux conséquences nuisibles de l'homophobie et de l'hétérosexisme sur les jeunes. À la fin des séances de formation, nous dotons les participants de nombreux outils et ressources afin qu'ils soient en mesure de créer des environnements à la fois ouverts, sécuritaires, respectueux de la diversité et inclusifs. Notre travail est financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Jusqu'à maintenant, environ 20 animateurs, membres de la CFH, des parents comme des futurs parents, à Montréal et à Québec, ont mené à bien ce travail. Puisque nos ateliers gagnent en popularité, nous devons former de nouveaux animateurs pour répondre à la demande croissante. En mars 2012, nous commencerons à former de nouveaux groupes à Montréal et à Québec. Voici le témoignage de deux de nos animateurs :

Kévin Lavoie, animateur et agent de développement à la CFH

La Coalition des familles homoparentales s'est immiscée dans ma vie il y a trois ans, à l'occasion de la Fête Arc-en-ciel de Québec. À titre de responsable des services d'information et de sensibilisation au GRIS-Québec, j'y avais organisé la tenue de la formation « Regards sur les familles homoparentales » pour la toute première fois dans la région de la Capitale-Nationale. Réunissant plus de soixante participants, l'activité s'est avérée être un succès retentissant. Sur le plan professionnel, les objectifs et les outils pédagogiques présentés dans le cadre de la formation m'avaient grandement interpellé en tant que travailleur social. Sur une note plus personnelle, la déconstruction des mythes et des préjugés associés aux réalités homoparentales avait quant à elle ravivé mon désir de paternité. Dès lors, j'ai entrepris les démarches pour devenir animateur. En tant que futur parent, j'avais envie de contribuer à instaurer des environnements sécuritaires pour les enfants.

Au cours des dernières années, j'ai animé plusieurs conférences à travers la province, en compagnie de coanimatrices dynamiques et motivées. Dans le cadre de deux séjours à l'étranger pour mes études en travail social, j'ai même eu l'occasion de présenter la formation en France et en Belgique, contribuant ainsi au rayonnement de la Coalition et au transfert des connaissances à travers la Francophonie. J'ai l'intime conviction de « faire une différence » en sensibilisant les professionnels de la santé, des services sociaux et de l'éducation aux réalités vécues par nos familles, et en les outillant à agir contre l'homophobie et l'hétérosexisme. Le plaisir que me procure mon engagement à titre d'animateur est garant de mon implication au sein de la Coalition. J'y ai rencontré des personnes sympathiques et allumées, ainsi qu'un organisme mobilisé et ouvert aux initiatives de ses membres. Favoriser le respect de la diversité, un geste à la fois...

Annie Caya, animatrice et agente de promotion à la CFH

En 2005, lorsque ma conjointe et moi avons décidé d'avoir un enfant, beaucoup de questions et d'inquiétudes se sont manifestées. La Coalition nous a soutenu dans notre démarche. On m'a fait part des recherches effectuées sur les familles homoparentales et cela nous a permis de mettre de côté certains préjugés et plusieurs de nos craintes. Une des choses que j'ai apprises en assistant aux ateliers offerts aux futurs parents est qu'un parent impliqué et bien dans sa peau peut grandement aider à l'intégration de ses enfants.

Je me suis mise à analyser toutes les actions menées par la Coalition auprès d'autres parents et aussi les avancées sociales telles la lutte pour le mariage gai, la reconnaissance du conjoint de même sexe comme parent légal, l'acceptation de nos familles et l'ouverture des cliniques de fertilité face à notre situation. Il n'y a pas si longtemps, les femmes devaient se faire inséminer en Ontario ou aux États-Unis, ou alors mentir sur leur situation conjugale. Notre société s'ouvre de plus en plus et c'est grâce à tous ces gens qui croient en nos causes visant la légitimité des familles homoparentales et la lutte contre l'homophobie. J'ai donc décidé, moi aussi, de faire partie de ces gens qui font tomber les barrières et qui ouvrent l'esprit des gens.

Un jour, j'ai reçu une invitation à devenir animatrice pour la Coalition. Ayant une bonne facilité à communiquer, il allait de soit que je me lancerais tête première dans ce défi de taille qui me tenait à coeur. Cela me permettait enfin de faire partie de la parade et non de la regarder passer. Pour moi, être animatrice à la Coalition est une façon d'écrire l'histoire.

Depuis, on m'a formé, donné des conseils et supporté dans ma démarche. Lorsque je me suis présentée pour la première fois devant un groupe, j'avais le trac, bien sûr, mais Valérie, une excellente animatrice, était à mes côtés et tout s'est bien déroulé. J'étais prête, bien préparée et informée. À la fin de la conférence, j'ai compris que c'était fait pour moi. Cette soirée-là, j'ai réussi à toucher les gens et à changer quelque chose chez-eux. J'ai semé une petite graine qui allait germer, soit celle d'ouvrir l'esprit et d'avoir le goût d'aider nos familles tout en contrant l'homophobie.

Au fil du temps, après plusieurs conférences, j'ai été ravie d'entendre et d'écouter les témoignages de gens que j'ai rencontrés. Je me souviens des yeux brillants de certains et du regard songeur des autres. J'ai touché des gens, d'autres ont été comblés, d'autres sont sortis outillés et pleins de ressources pour affronter le regard des autres. À chaque conférence réalisée, j'ai l'impression d'avoir changé un peu le monde et d'avoir grandi moi-même à travers cette expérience.

Enfin, j'ai le sentiment que je m'implique pour aider Lauriane, notre fille, afin que son existence soit un peu plus simple et douce. Je fais maintenant partie de la parade et j'en suis fière.

Si vous souhaitez devenir animateur et que vous remplissez les conditions suivantes, veuillez nous contacter et nous planifions une entrevue :

1. Vous avez de l'expérience en communication orale et vous êtes un excellent communicateur.
2. Vous avez un très bon contrôle de vos émotions
2. Vous êtes à l'aise en français. (Le bilinguisme est un atout)
3. Votre horaire de travail est souple et vous pouvez consacrer au moins une journée complète par mois à la formation.
4. Vous êtes prêt à vous déplacer à l'occasion.
5. Vous disposez d'un service de gardiennage (si vous avez d'enfants).
6. Vous êtes disponible pour participer à quatre séances de formation obligatoires (séances de trois heures chacune, les soirs de semaine, sur une période de deux à trois mois) dès le mois de mars.

Si vous remplissez ces conditions, veuillez nous contacter avant le 15 janvier 2012 à info@familleshomoparentales.org ou au 514-846-1543.

Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à info@familleshomoparentales.org
ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

Les nouvelles en bref de septembre à novembre 2010

Les nouvelles de Montréal et du Québec

11 octobre 2011 : Quelles sont les valeurs d'un résident typique du Québec? Selon une vaste enquête menée par la firme *Léger Marketing*, pour le compte d'*Hebdos Québec*, le « Québécois moyen » n'existe pas.

Trente mille Québécois ont été interrogés pour la deuxième partie d'une vaste enquête intitulée « Découvrir le vrai visage du Québec ». Les réponses des résidents du Québec étaient plutôt contradictoires quant aux questions sur l'immigration. À savoir si l'immigration représentait une menace ou une richesse pour le Québec, 42 % des répondants ont dit qu'il s'agissait d'une menace, alors que 39 % ont répondu que c'était plutôt une richesse pour la société québécoise. Cependant, les réponses variaient énormément d'une région à l'autre. Par exemple, 8 % des résidents de Ville Mont-Royal ont estimé que les immigrants représentaient une menace, alors que 60 % des résidents des Laurentides ont dit craindre l'immigration.

Interrogés au sujet de l'homosexualité, 83 % des Québécois ont affirmé que de découvrir l'homosexualité d'un ami n'entraverait pas leur amitié. Toutefois, 14 % des répondants ont dit qu'ils en seraient mal à l'aise.

Le degré de malaise à l'égard de l'homosexualité était plus élevé dans les régions comme Gaspé (26 %), Lac-Mégantic (25 %) et Ville Saint-Laurent (25 %). Étonnamment, 17 % des jeunes ont affirmé qu'ils seraient mal à l'aise d'avoir un ami homosexuel, et 34 % des jeunes à Gaspé ont fait cette affirmation étonnante. Christian Bourque de la firme Léger Marketing se demande si la définition du malaise pourrait être différente pour les jeunes. « Parlent-ils d'inconfort léger ou de malaise moral » s'interroge-t-il?

10 novembre 2011 – David Testo, joueur de soccer professionnel ayant évolué pour l'Impact, est sorti du placard en déclarant qu'il aurait souhaité avoir révélé son homosexualité plus tôt. « Mener la vie d'un athlète professionnel en étant gai est extrêmement difficile », a-t-il déclaré à une journaliste de *Radio-Canada*. « C'est comme porter un secret, vous savez, et porter des bagages, sans jamais se laisser aller à être soi-même. »

Davis Testo a déclaré que ses coéquipiers étaient au courant de son orientation sexuelle et qu'ils avaient été d'un grand soutien. « Je suis gai. Je n'ai pas choisi cela. C'est tout simplement qui je suis », a affirmé David Testo à *Radio-Canada*. « Je regrette vraiment de ne pas l'avoir déclaré publiquement plus tôt. C'est quelque chose avec lequel j'ai lutté tout ma vie et toute ma carrière. »

David Testo, originaire de Winston-Salem en Caroline du Nord, a joué pour l'Impact de 2007 jusqu'à ce qu'il soit libéré le mois dernier. Il a été nommé joueur le plus utile à son équipe en 2009.

Les nouvelles Canadiennes

22 septembre 2011 – Au cours de la première semaine de la 41^e séance parlementaire, deux projets de loi privés ont été présentés, tous deux proposant l'inclusion explicite des personnes transsexuelles et transgenres à la Loi canadienne sur les droits de la personne et aux dispositions du Code criminel sur les crimes haineux. Ces deux projets de loi s'inspirent du projet de loi C-389 – parrainé par le député Bill Siksay, maintenant retraité – qui a été présenté lors de la dernière séance parlementaire plus tôt cette année. Cependant, le projet est mort au feuillet à la suite du déclenchement des élections.

Le projet de loi C-276 a été présenté par le député libéral Hedy Fry le mardi 20 septembre 2011. Le 21 septembre 2011, le porte-parole des droits des LGBT du NPD, Randall Garrison, a présenté un autre projet de loi, C-279.

Il n'est pas inhabituel que plusieurs projets de loi de même formulation et de même intention soient présentés, puisque parfois, il faut un peu de chance pour qu'un projet de loi se rende en deuxième lecture. La position du projet de Randall Garrison dans le Feuilleton (qui détermine quels projets de loi émanant d'un député se rendent en deuxième lecture) est assez bonne, et il s'attend à ce qu'il soit potentiellement rendu là d'ici à peine six mois.

18 octobre 2011 Jamie Hubley, un homosexuel de 15 ans d'Ottawa, s'est suicidé le 14 octobre. L'élève de quatrième secondaire a décrit sa vie, y compris sa dépression et la difficulté à vivre son homosexualité étant adolescent, dans un blogue, rapporte le *Ottawa Citizen*. Le blogue, intitulé You Can't Break... When You're Already Broken (« On ne peut briser ce qui l'est déjà. »), présente des articles avec de nombreuses références et photos d'automutilation, des images de garçons qui s'embrassent et le désir d'avoir un petit ami, en plus de messages sinistres et inquiétants comme « Parfois, j'aimerais que la brise m'emporte. », « La seule chose pire que la haine, c'est d'être ignoré. Au moins, lorsqu'on vous déteste, on vous traite comme si vous existiez. » et « Le suicide est toujours une possibilité. »

Son dernier article peint le portrait bouleversant d'un garçon qui cherche – sans être capable de trouver – l'acceptation. Le père de Jamie Hubley, le conseiller municipal d'Ottawa Allan Hubley, a rendu public un communiqué affirmant que son fils était victime d'intimidation à l'école et que sa famille considère qu'il s'agit d'une des raisons de son suicide. Parlant d'un « club arc-en-ciel » que Jamie avait tenté de lancer à son école secondaire pour faire la promotion de l'acceptation d'autrui, Allan Hubley a dit : « Les affiches ont été arrachées et on le traitait de toutes sortes de noms haineux dans les couloirs et en ligne... Nous ne disons pas que la persécution était la seule raison de Jamie pour s'enlever la vie, mais c'est assurément entré en ligne de compte... Nous espérons que notre tragédie permettra à d'autres d'être plus actifs dans le combat contre la cruauté faite aux enfants. »

LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

21 août 2011 – Environ 80 couples lesbiens ont convolé en justes noces dans le cadre du plus important mariage en commun de même sexe à **Taiwan**. Un grand geste qui se voulait, selon les organisateurs, porteur d'espoir, dans l'espérance que l'île légalise bientôt le mariage gai. Bien que les unions entre conjoints de même sexe ne soient pas légales à Taiwan, les célébrations se sont déroulées sans problèmes, sans interventions policières ou protestations.

Taiwan est de plus en plus ouverte à sa population homosexuelle, et les groupes de défense des droits des gais de l'île ont dit l'an dernier qu'ils avaient tenu le plus important défilé de la fierté avec près de 30 000 personnes.

22 août 2011 – « Legalise Love », un mouvement pour le soutien du mariage gai et de l'adoption en **Nouvelle-Zélande**, a été lancé. En plus de promouvoir l'acceptation des Néo-Zélandais non hétérosexuels, « Legalise Love » aidera les résidents à combattre les inégalités auxquelles ils doivent faire face.

7 septembre 2011 – Les forces armées de l'**Argentine** ont donné la permission à deux officiers masculins, un lieutenant-colonel et un capitaine, d'inscrire leur mariage en vertu de la nouvelle loi argentine autorisant les mariages entre conjoints de même sexe, rapportent les médias nationaux.

27 octobre 2011 – Chloé Avrillon et sa femme Marie-Jeanne contestent l'interdiction de mariage entre conjoints de même sexe en **France**. Les deux femmes se fréquentent depuis 15 ans. En fait, elles se sont mariées alors que Chloé était Wilfrid. Chloé Avrillon a subi un changement de sexe, mais elle et sa femme sont restées ensemble avec leurs trois enfants dans l'ouest de la France. Depuis le changement de sexe, cependant, leur mariage n'est plus officiellement reconnu.

Chloé Avrillon a présenté sa cause devant les tribunaux lors d'une audience à huis clos. La décision devrait être rendue à la mi-décembre, selon son avocat. Chloé a confié aux journalistes que « cela fait des années que nous attendons la reconnaissance de familles comme la nôtre, qui fonctionnent bien, aussi atypiques soient-elles ».

Les nouvelles internationales

17 août 2011 (BBC News) – Un **Australien** ayant donné son sperme à un couple lesbien s'est fait dire par un tribunal que son nom devait être retiré de l'acte de naissance de l'enfant. Un tribunal de Sydney a décidé que l'ancienne conjointe de la mère biologique avait le droit d'inscrire son nom à l'acte de naissance, bien que le couple soit séparé depuis 2006.

Le père (biologique) avait répondu à une petite annonce d'un quotidien où le couple lesbien cherchait l'aide d'un homme pour concevoir un enfant. Une petite fille est née en 2001. La conjointe de la mère biologique a dit vouloir que son nom soit inscrit à l'acte de naissance pour éviter « toute confusion à l'école, dans les hôpitaux et avec les services gouvernementaux ».

Bien qu'il ait exprimé sa sympathie à l'égard de l'homme, le juge Stephen Walmsley a conclu qu'un donneur de sperme n'avait aucun droit parental en vertu de la loi australienne. « Comme le donneur le concède lui-même, aucune entente n'a été conclue avant la naissance à l'effet que son nom serait inscrit à l'acte de naissance s'il acceptait de donner son sperme ».

24 août 2011 (IGLHRC) – La Cour interaméricaine des droits de l'homme a entendu la cause de Karen Atala Riffo, une juge et mère lesbienne qui a été déchue de son droit de garde de ses deux filles par la Cour suprême du **Chili** en 2003. L'audience du tribunal a été tenue à Bogotá, en Colombie. Karen Atala Riffo, qui avait obtenu des décisions favorables de tribunaux inférieurs, a perdu la garde de ses enfants lorsque la Haute Cour a décidé qu'elle était une mère inapte en raison de son orientation sexuelle. Karen Atala Riffo s'est alors adressé à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui redresse des situations où des violations des droits de la personne sont commises par les États. La *Commission* interaméricaine des droits de l'homme a ensuite revu la cause et, tôt en 2011, a rendu sa décision en faveur de Karen Atala Riffo. La cause a été entendue par la *Cour* interaméricaine des droits de l'homme, qui prononcera une décision ayant force obligatoire que le gouvernement du Chili a accepté de respecter. C'est la première fois que la Cour interaméricaine des droits de l'homme entend une cause liée spécifiquement à l'orientation ou à l'identité sexuelle.

« Ce qui est arrivé à Karen Atala Riffo est un exemple flagrant de discrimination. Pour aucune raison autre que sa sexualité, un tribunal a séparé une mère de ses enfants. La Cour interaméricaine des droits de l'homme a maintenant l'occasion de rendre une décision voulant que la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle est inacceptable. » Un tel verdict enverra à tous les États membres de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, du tribunal de village aux cours suprêmes, un message clair à l'effet que l'orientation sexuelle n'entache aucunement la capacité d'un parent à élever des enfants sains », a déclaré Jessica Stern, Directrice de programmes de l'IGLHRC.

7 septembre 2011 (The Guardian) – Trois Iraniens ont été exécutés après avoir été déclarés coupables d'homosexualité, selon une agence de presse semi-officielle.

Les hommes, identifiés simplement par leurs initiales, ont été pendus dans la ville d'Ahvaz, dans le sud-ouest, la capitale de la province iranienne de Khuzestan. « Les trois hommes ont été condamnés à mort en vertu des articles 108 et 110 du Code pénal islamique iranien pour des actes allant à l'encontre de la loi musulmane et mauvaises actions », selon un porte-parole officiel cité par l'agence Isna au Khuzestan.

Iran Human Rights, une ONG ayant son siège en Norvège, a déclaré que les hommes avaient été déclarés coupables de « lavat » – relation sexuelle entre deux hommes. Il n'est pas clair si les trois hommes étaient homosexuels ou s'ils ont simplement été accusés d'être gais. On croit que l'exécution de ces trois hommes

correspond à la première occurrence en plusieurs années où des Iraniens reçoivent la peine de mort en raison de leur sexualité. Par le passé, l'Iran a exécuté des gens pour homosexualité, mais ils étaient généralement déclarés coupables d'autres chefs d'accusation menant à la peine de mort, comme le viol.

« Les condamnations à mort pour sodomie sont peut-être les rares cas où les autorités iraniennes admettent avoir exécuté des hommes pour des actes homosexuels. Les autorités iraniennes présentent normalement ce genre de cas comme des viols, mais le viol n'a pas été mentionné dans ce cas », a déclaré Mahmood Amiry-Moghaddam, un porte-parole de *IHR*.

20 septembre 2011 (*The Guardian*) Une loi vieille de 18 ans qui empêchait le personnel militaire **américain** de dévoiler leur homosexualité a été officiellement abrogée. À minuit une minute, heure normale de l'Est, la loi controversée *Don't ask don't tell* (« Ne demandez pas, n'en parlez pas ») a été abolie après que son abrogation se soit transformée en loi il y a quelque neuf mois. Présentée par le président Clinton en 1993 comme une étape de compromis avant l'égalité complète, cette loi permettait aux militaires gais et lesbiens de servir uniquement si leur sexualité demeurait secrète ou n'était pas révélée.

Le *Servicemembers Legal Defence Network* estime que depuis l'entrée en vigueur de la loi, 13 000 gais et lesbiennes ont été renvoyés après que leur orientation sexuelle ait été révélée. Dans certains cas, les renvois étaient basés sur le témoignage d'amoureux rejetés ou de personnes ayant une rancune personnelle.

Barack Obama avait promis de renverser la loi du *Don't ask, don't tell* depuis sa campagne électorale de 2008, mais le dossier a semblé faire du sur-place jusqu'à son discours sur la situation actuelle en janvier 2010. Insufflant une nouvelle énergie à la cause, Barack Obama a déclaré : « Cette année, je vais travailler avec le Congrès et les militaires pour finalement abroger la loi qui prive les Américains homosexuels du droit de servir le pays qu'ils aiment, simplement à cause de ce qu'ils sont. »

Les sondages ont constamment démontré qu'environ deux tiers des Américains croient que les gais et lesbiennes devraient pouvoir dévoiler leur homosexualité et servir ouvertement leur pays.

11 octobre 2011 (*ILGA news*) Le premier ministre **britannique** a promis d'être plus ferme envers les pays africains ayant une mauvaise réputation quant aux droits des homosexuels en réduisant leur aide de plusieurs millions de livres. Signe que la Grande-Bretagne n'est plus disposée à fermer les yeux sur les nations qui persécutent des portions de la société David Cameron dira aux dirigeants africains qu'ils recevront des « amendes » si la persécution envers les gais se poursuit, rapporte le *Daily Mail*. Le gouvernement britannique a déjà pris des mesures envers le Malawi, coupant son aide de 30 M\$ après que deux homosexuels ayant tenu une cérémonie de fiançailles aient été condamnés à 14 mois de travaux forcés. De plus, les paiements à ce pays du sud de l'Afrique, qui a reçu 312 M\$ depuis 2008, pourraient être réduits davantage s'il va de l'avant avec ses projets de mettre en place de sévères lois antilesbiennes.

L'Ouganda (qui devrait recevoir 109 M\$ cette année) et le Ghana (qui devrait recevoir 56 M\$) pourraient également être sanctionnés s'ils refusent de laisser tomber d'archaïques lois antigaies. La possibilité que ces pays voient leur aide diminuée semble de plus en plus probable alors que l'Ouganda projette d'infliger la peine de mort aux couples homosexuels pendant que le président du Ghana promet de « vérifier la menace de l'homosexualité ».

Un porte-parole du gouvernement britannique a affirmé que celui-ci est déterminé à « combattre la violence et la discrimination envers les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres en toutes circonstances, dans ce pays et ailleurs ». Réitérant la menace de retrait de l'aide par la Grande-Bretagne, le porte-parole a ajouté : « Nous fournissons une aide directement aux gouvernements seulement quand ils partagent à notre satisfaction nos engagements à réduire la pauvreté et à respecter les droits de la personne. »

En octobre, les chefs des trois principaux partis britanniques ont promis leur appui envers une nouvelle organisation de défense des droits des homosexuels dont le siège se trouve à Londres, *Kaleidoscope*, dans l'espoir de moderniser les droits des homosexuels dans les anciennes colonies britanniques. Cette organisation, qui prévoit tirer profit de l'influence politique britannique en encourageant les pays à révoquer les lois discriminatoires, a été solidement appuyée par Cameron qui a affirmé : « Je veux que la Grande-Bretagne soit un phare mondial pour une réforme. »

Cependant, le 1^{er} novembre, des militants africains pour la justice sociale ont lancé une réponse collective à la menace du gouvernement britannique de couper l'aide. Bien que l'intention soit bel et bien de protéger les droits des personnes LGBTI sur le continent africain, la décision de couper l'aide ne tient pas compte du mouvement LGBTI et du mouvement plus large pour une justice sociale et crée un risque réel de réaction indésirable à l'encontre des personnes LGBTI.

7 novembre 2011 (*Pridesource.com*) Dans un rapport publié le 4 novembre, quatre organisations des droits de la personne ont affirmé que les Camerounais étaient attaqués par les policiers, les politiciens, les médias et même leurs propres communautés quand ils étaient soupçonnés d'avoir des relations sexuelles avec une personne du même sexe.

« Le gouvernement devrait prendre des mesures urgentes pour décriminaliser de telles conduites consensuelles et pour s'assurer que l'ensemble des droits humains des Camerounais sont respectés, sans égard à leur orientation sexuelle ou leur identité de genre », ont déclaré *Alternatives-Cameroun*, *l'Association pour la défense des droits des homosexuels*, *Human Rights Watch*, et *l'International Gay and Lesbian Human Rights Commission*.

Le rapport de 70 pages, intitulé « Criminalisation des identités : Atteintes aux droits humains au Cameroun fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre », renseigne en détail sur la manière dont le gouvernement camerounais a recouru à l'article 347 bis du Code pénal pour refuser les droits fondamentaux aux personnes perçues comme étant gaies, lesbiennes, bissexuelles ou transgenres (GLBT). Le rapport fait état d'arrestations, de passages à tabac par la police, d'exactions commises dans les prisons, ainsi que d'un climat homophobe qui encourage la mise au ban et la maltraitance au sein de la communauté. On ne punit pas une pratique spécifique interdite par la loi, mais une identité homosexuelle, déplorent les groupes.

Selon les groupes, les personnes qui sont arrêtées sont systématiquement maintenues en garde à vue au-delà du délai maximum autorisé par la loi camerounaise. Les magistrats les condamnent à un emprisonnement sans preuves fiables de la commission d'un acte homosexuel. Lorsque les magistrats rejettent les accusations, certains procureurs n'hésitent pas à inculper à nouveau les mêmes individus avant leur sortie.

Les femmes soupçonnées d'avoir des rapports sexuels avec des femmes peuvent être accusées de viol ou d'agression sexuelle au sein de leur communauté et risquent de perdre la garde de leurs enfants. Elles ne recourent guère à la loi par crainte d'être arrêtées et emprisonnées.

Depuis les six derniers mois, au moins dix personnes ont été arrêtées à Yaoundé et Douala pour des infractions. Un homme, Jean-Claude Roger Mbede, a été trouvé coupable et condamné à trois ans de prison le 28 avril 2011. Au moins six autres, arrêtés en juillet et août 2011, sont toujours détenus, alors que trois autres ont été arrêtés puis relâchés.

Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales RENCONTRES À VENIR

DÉCEMBRE 2011:

◆ DIMANCHE 4 DÉCEMBRE DE 13 H 30 À 17 H

MONTRÉAL: POUR TOUS LES ADULTES ET LES ENFANTS, LES AMIS ET LA FAMILLE : PARTY ANNUEL DES FÊTES

Il y aura le **DJ RADIKALE** ainsi qu'une **visite du père Noël**, des tonnes d'activités et du bricolage pour les petits et les grands. Pour notre buffet, veuillez apporter quelque chose de bon à partager avec les autres. Vous pouvez apporter n'importe quoi dans les catégories suivantes : salade, repas principal, dessert ou boisson (par exemple des jus ou des boissons gazeuses). S'il vous plaît, évitez les mets à base d'arachides en raison des allergies.

Lieu : Centre Greene, 1090, avenue Greene (métro Atwater). L'avenue Greene est à quelques pâtés de maisons à l'ouest de la rue Atwater. Le centre est situé au sud du boulevard Dorchester / René-Lévesque

◆ JEUDI 8 DÉCEMBRE À 17 H 00 À 20 H

QUÉBEC: PARTY DE NOËL

Le GRIS-Québec, GLBT Québec et la Coalition des familles homoparentales invitent leurs membres, partenaires et alliés à célébrer le temps des Fêtes.

Lieu: GRIS-Quebec : 363 rue De la Couronne, Québec (Québec) www.grisquebec.org

Veuillez confirmer votre présence auprès de Jeff Poulin au (418) 523-5572 ou par courriel au demystification@grisquebec.org

JANVIER 2012 :

◆ MARDI 10 JANVIER À 18 H 30

QUÉBEC: (SÉRIE POUR LES FUTURS PARENTS)

PARTIE 1 : COMMENT FORMER UNE FAMILLE / QUESTIONS JURIDIQUES

Lieu: Université Laval

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ JEUDI 19 JANVIER A 19 H

MONTRÉAL: (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR FUTURES MÈRES)

PARTIE 3 : DIFFÉRENTS TYPES DE FAMILLES

Lieu : UQAM 320 Ste Catherine East (Métro Berri), Salle DS-2901

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ JEUDI 26 JANVIER À 18 H 30

GATINEAU: (SÉRIE POUR LES FUTURS PARENTS)

PARTIE 1 : COMMENT FORMER UNE FAMILLE / QUESTIONS JURIDIQUES

Lieu: Université du Québec en Outaouais

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **DIMANCHE 29 JANVIER A 9 H 30**
MONTREAL: ACTIVITE PARENT-BEBES

Nous invitons les parents et leurs bébés de 0-12 mois à venir partager leurs expériences entre eux et jouer avec leurs bébés. Nous pourrions discuter des rôles du (des) parents, le partage des tâches, les inquiétudes et bonheurs de la vie de famille ! Des jeux pour les enfants seront disponibles et une collation sera offerte. Veuillez contacter Émilie au 514-768-8537 pour signaler votre participation.
Lieu : 2040 Alexandre de Sève au coin de la rue Ontario.

◆ **LUNDI 30 JANVIER A 19 H**
MONTREAL: (SERIE SUR LA PARENTALITE POUR FUTURES PARENTS)
CONFERENCE SPECIALE : MÈRES PORTEUSES

Conférencière: Joanne Wright, directrice de "Canadian Surrogacy Options" et mère porteuse pour 4 bébés.

Lieu : UQAM 320 Ste Catherine East (Métro Berri), Salle DS-2901

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

FÉVRIER 2012 :

◆ **LUNDI 6 FÉVRIER À 18 H 30.**
QUÉBEC: (SÉRIE POUR LES FUTURS PARENTS)
PARTIE 2 : PROCESSUS D'ADOPTION

Lieu: Université Laval

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **SAMEDI 18 FÉVRIER À MIDI**
QUÉBEC: ACTIVITÉ CABANE À SUCRE

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements

◆ **SAMEDI 18 FÉVRIER DE 11H À 16H**
OUTAOUAIS: BRUNCH ET BAL DE NEIGE

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements

◆ **DIMANCHE 19 FÉVRIER À PARTIR DE 10 H 30**
MONTREAL: PATINER AU CENTRE DE LA NATURE DE LAVAL

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements

◆ **JEUDI, 23 FÉVRIER À 19 H**
MONTREAL: (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR FUTURES MÈRES)
PARTIE 4: LES MONTAGNES RUSSES : AVANT ET APRÈS L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT !

Lieu : UQAM 320 Ste Catherine East (Métro Berri), Room DS-2901

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

BABILLARD :

◆ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francs. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info: margelleboisfrancs@hotmail.com

www.lamargelle.spaces.live.com

819-758-3384

♦ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. **514-486-9400 (Alys Geiger)**, www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : www.cdfrdp.qc.ca ainsi que le site de notre regroupement : www.rcentres.qc.ca/propos.html

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien)**. Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

♦ **The Kid Scoop: La référence tout-en-un pour les activités des enfants:** www.kidscoop.com

DIVERS :

♦ **Traducteurs, rédacteurs, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : info@familleshomoparentales.org

♦ *La Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts www.ccglm.org/fr-b vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca**.

Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à info@familleshomoparentales.org ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. **J. Freed, (514) 489-8633 www.ifreed.ca**

- ♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.
- ♦ Photographe professionnelle pour mariages, maternité, portraits, familles. Membre de la CFH. Contactez-moi pour plus de renseignements. **Marie-Andrée Boivin 514-273-9658** marieandreeboivin@yahoo.ca